Norbert Jacquet 17 juillet 2017







Les vidéos

## ERIC MATHAIS, PROCUREUR, ET RICHARD FERRAND, MINISTRE

## JUSTICE POLITIQUE ET JUSTICE POUR LES VICTIMES

Le ministre Richard Ferrand, contraint de quitter le gouvernement à la mi-juin 2017 à la suite d'articles de presse et d'une polémique dans les médias, a été entendu le 6 juillet durant sept heures par la police de Rennes à la demande du procureur Eric Mathais (Brest) en raison d'un simple soupçon dans une affaire qu'il faut bien qualifier de queues de cerises si un délit venait à être avéré.

Mais que se passe-t-il dans les enquêtes sur les crashs aériens, où les morts se comptent par centaines ? Dans les enquêtes sur les catastrophes qui se sont produites parce qu'on n'a pas voulu écouter ceux qui tiraient la sonnette d'alarme ? Dans les enquêtes sur les catastrophes qui se sont produites parce qu'on a exercé les pires pressions sur ceux qui persistaient à appuyer sur le bouton « danger », allant jusqu'aux enfermements à répétition pour tenter de « neutraliser » le plus résistant ?

Le 5 juillet 2017 j'ai écrit au procureur Eric Mathais. Objet : « *Témoignage à la décharge de M. Richard Ferrand* ». Le courriel figure en pages suivantes (texte et capture d'écran).

NB. La circulaire du 2 juin 2016 de politique pénale adressée, entre autres, à « Mesdames et messieurs les procureurs de la République près les tribunaux de grande instance » par le Garde des Sceaux indique en sa deuxième page, au chapitre 1.2 : « Ainsi, conformément aux critères rappelés dans l'annexe de la circulaire CRIM 2014-2 du 31 janvier 2014, je souhaite être informé des procédures susceptibles de mettre en cause l'institution judiciaire, présentant une problématique d'ordre sociétal, un enjeu d'ordre public ou une dimension internationale, ayant un retentissement médiatique important, ou bien encore révélant une difficulté juridique ou d'application de la loi pénale ».

## **COURRIEL ENVOYÉ LE 5 JUILLET 2017 AU PROCUREUR ERIC MATHAIS**

Objet : « Témoignage à la décharge de M. Richard Ferrand »

(voir en page suivante la capture d'écran du courriel)

**De**: norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr> À: "eric.mathais@justice.fr" <eric.mathais@justice.fr>

Envoyé le : Mercredi 5 juillet 2017 15h01

Objet : Témoignage à la décharge de M. Richard Ferrand

Monsieur le Procureur,

Je souhaite témoigner à la décharge de Monsieur Richard Ferrand. C'est l'objet d'une page Web mise en ligne aujourd'hui, qui présente des documents à la portée de tous, sans connaissances aéronautiques ni juridiques autres que celles qui suffisent pour lire un journal ou un périodique généraliste (1).

La circulaire du 2 juin 2016 de politique pénale de Monsieur le Garde des Sceaux rappelle les obligations en matière de remontée de l'information.

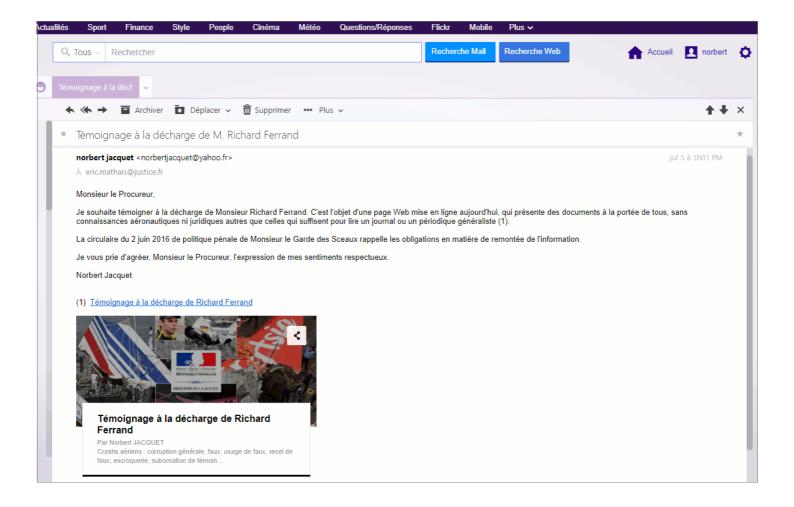
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

(1) (Témoignage à la décharge de Richard Ferrand) : <a href="http://jacno.com/prov/temoignage-a-la-decharge-de-richard-ferrand.htm">http://jacno.com/prov/temoignage-a-la-decharge-de-richard-ferrand.htm</a>

(IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN)

## Capture d'écran du courriel du 5 juillet 2017 au procureur Eric Mathais :



Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts récents des Galaxy Note 7 de Samsung montrent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 14 juillet 2017 Reuters-Washington a indiqué que « Honda a annoncé vendredi le rappel d'environ 2,1 millions de véhicules à travers le monde en raison de problèmes de batteries... L'objectif de ce rappel est de corriger un problème de capteurs de batteries, dont l'attache pourrait ne pas être suffisamment étanche pour empêcher l'humidité de pénétrer et de rouiller ces pièces, avec un risque d'incendie du moteur à la clé. Aucune blessure n'a jusqu'à présent été signalée en raison de ce problème. »

Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

\* \* \*